



L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille

Recrute un enseignant contractuel (*CHAMP TPCA*)

pour l'année universitaire 2025-2026

(108 heures d'enseignement)

Dépôt des candidatures :

avant le dimanche 17 août 2025 à minuit

Profil de poste :

Catégorie A

Contrat d'agent contractuel (CDD)

108 heures du 1er septembre 2025 au 28 février 2026 (6 mois)

Champ disciplinaire : TPCA

Base de la rémunération brute mensuelle : à partir de l'IM 430, soit un traitement brut d'un montant de 1471.70 € (environ)

Bénéfice de l'indemnité de résidence, du supplément familial de traitement, des remboursements frais de transport

Localisation à Marseille, sur le site de l'IMVT : 2, place Jules Guesde 13003 Marseille.

Avoir obligatoirement un emploi principal

Employeur :

L'Institut Méditerranéen de la Ville & des Territoires regroupe l'ENSA•Marseille, l'Institut d'Urbanisme & d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université, l'antenne de Marseille de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage. Seule école d'architecture en PACA, l'ENSA•M accueille 1100 étudiants de toute la France, dont la Corse. En réponse aux enjeux contemporains, elle forme des architectes capables d'un engagement politique par l'architecture. Des partenariats l'ancrent dans son territoire, offrant des terrains contrastés aux travaux menés dans ses formations :

. **Licence.** Chaque année est teintée par un thème (*Géographie, Ressources, Politique*) décliné dans les semestres, chacun ayant 4 Unités d'Enseignements (*Projet, Représentations, Construction, Vision du monde*).

. **Master.** Une thématique transversale *Repenser les processus de projet* explore 4 axes (*Prendre soin de l'existant, Spécificités des territoires, Habiter demain, Ressources & écosystèmes méditerranéens*). Les semestres sont composés de studios associés à des TD exploratoires pluridisciplinaires, de séminaires recherche, de cours de théorie, de cours d'environnement professionnel.

. **Doctorat.** Il est organisé par le DREAM et rattaché à l'ED 355 *Espaces, Cultures, Sociétés* - AMU.

L'ENSA•M a aussi une alternance, un double-cursus architecte-ingénieur, une Formation Professionnelle Continue, une Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en Nom Propre.

L'ENSA•M souhaite développer des formations et enseignements communs à l'IMVT.

Outre la recherche fondamentale, l'ENSA•M développe la recherche-action, la recherche-cr  ation et la recherche par projet. Elle accueille deux laboratoires aux   quipes constitu  es d'enseignants-chercheurs, d'ing  nieurs de recherche, de membres ext  rieurs et de doctorants.

. **INAMA** est centr   sur l'  poque contemporaine (du XIX   si  cle    nos jours) et l'aire r  gionale m  diterran  enne. Il aborde les questions de productions doctrinales et de projets    diverses   chelles, d  clinant une th  matique g  n  rale sur les rapports entre dynamiques globales et locales, avec notamment : la construction contemporaine du territoire urbain et m  tropolitain, les transferts et adaptations des normes et mod  les, la construction des postures m  diterran  istes, les jeux d'acteurs entre experts et politiques, les doctrines et pratiques d'identification et d'intervention sur les patrimoines.

. **Project[s]** aborde la question du projet dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, des arts, de l'ing  nierie et du design. Il   tudie les savoirs en actes dans le projet et cherche    d  terminer sous quelles formes ils sont sollicit  s et produits. Cette approche disciplinaire comme interdisciplinaire du projet se d  veloppe    travers 4 axes : *P  dagogie r  flexive du & pour le projet ; Territoires & objets multiscalaires en projet ; Ambiances, environnement & projet ; Faire   uvre : art & projet architectural.*

Quelques enseignants-chercheurs sont membres d'autres laboratoires.

Pour plus d'information : www.marseille.archi.fr
www.imvt.fr

Liaisons hi  rarchiques :

Sous l'autorit   directe de la Directrice de l'ENSA Marseille et de son adjoint

Descriptif du poste :

En licence l'enseignant interviendra :

Pr  sentation du S5 « HABITER EN CENTRE URBAIN »    Marseille

Le studio du S05 concerne la conception d'un   difice de logements collectifs en s'attachant    la d  finition des qualit  s des logements ainsi que des distributions collectives. Il s'agit de comprendre les contraintes sp  cifiques li  es aux dimensionnements, aux m  canismes d'emboitement,    la r  p  tition des trames,    la gestion d'une certaine rationalit   constructive. Les conditions particuli  res li  es    notre climat et    notre culture doivent nous inciter      tre attentif aux expositions, aux vues, aux confort thermiques,    la vie    l'ext  rieur. Les propositions d  velopp  es doivent satisfaire une certaine coh  rence urbaine, par l'implantation, la volum  trie, la qualification

de l'espace public et des espaces libres privés. Ainsi, le traitement des limites et des séquences du plus public ou plus privé, sont les enjeux essentiels du semestre.

Le sujet est collégial, chacun des 10 enseignants encadre une petite vingtaine d'étudiants. Certains travaillent en binôme. Cette année le quartier retenu est celui de la Belle de Mai.

Aux vues des attentes et des besoins de la société contemporaine, la construction de logements devrait être au cœur de nos activités professionnelles. Et ceci, par-delà les mutations législatives qui se profilent sur le logement, notamment de la loi « Evolution du logement et aménagement numérique » (Loi Elan). La loi Climat et résilience, promulguée le 22 août 2021, a pour mesure phare, l'absence d'artificialisation des sols d'ici à 2050. Elle invite à reconstruire la ville sur la ville et à la densifier

Planning :

Studio le mercredi toute la journée de la première semaine de septembre jusqu'aux vacances de Noël.

Semaine intensive du 01/09/25 au 06/09/25 : voyage à Barcelone.

CADRE PEDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DU PROJET

L'ENSA-Marseille a renouvelé son programme pédagogique pour 2024-2029.

Elle souhaite former des architectes qui puissent porter « un engagement politique (citoyen) en architecture ». Pour cela, elle « repense les processus de projet en réponse aux enjeux et incertitudes du 21^e siècle ».

. Licence

Elle comporte trois années, chacune composée de deux semestres :

L1 - GEOGRAPHIE : S1 *Commencements*, S2 *Préexistences* ;

L2 - RESSOURCES : S3 *Matière*, S4 *Ambiance* ;

L3 - POLITIQUE : S5 *Habiter ensemble*, S6 *Faire société*.

A chaque semestre, l'UE **Projet** est structurée par : un studio de projet ; un TD pluridisciplinaire associé encadré par le champ disciplinaire connexe ; de cours de théorie).

Les groupes de projet d'un semestre fonctionnent collégialement et sont coordonnés par un enseignant titulaire TPCAU (ou co-coordonnés avec un MCFA) travaillant en concertation avec l'enseignant du champ coordonnant le TD

A l'ENSA•M, l'enseignement est centré sur celui du projet architectural & urbain, attentif à l'échelle de l'édifice, conforté par les disciplines connexes. L'école comprend nombre de praticiens (architectes, urbanistes, ingénieurs, artistes) et des chercheurs, architectes de formation ou issus de disciplines universitaires.

Le candidat partage ses charges pédagogiques au moins entre la licence et le master, toutes formations confondues.

Obligations de service souhaitées

. Encadrement : rapports de stages ou mémoire HMONP.

. Participation aux jurys (primo-entrants ou PFE ou HMONP).

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

1 - Expériences et compétences requise :

. Expériences et compétences relatives à l'enseignement du projet architectural, de préférence en

licence et en école d'architecture en France et/ou à l'étranger.

- . Activité de maîtrise d'œuvre confirmée (réalisations, publications, etc.)
- . Bonne connaissance des grands enjeux architecturaux, urbains et paysagers contemporains, dans le cadre du bassin méditerranéen apprécié.
- . Capacité réflexive permettant de mettre en écho pédagogie et pratique professionnelle.
- . Capacité de réflexion, d'analyse et de synthèse des situations rencontrées.
- . Faculté à s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire d'enseignants portant le projet pédagogique et scientifique de l'ENSA•M dans le cadre de l'IMVT.
- . Savoir-être : écoute, respect, esprit d'équipe, initiative, intégrité, efficacité.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche

- . Ouvert à la singularité du profil et du parcours du candidat

3 - Diplômes et/ou expériences professionnelles requis (selon catégorie du concours et spécificités du profil)

- . Diplôme d'architecte DPLG ou ADE-HMONP ou diplômes français ou étrangers reconnus équivalents, avec une expérience professionnelle sur la question de l'habitat et les programmes de logement.
- . Inscription à l'Ordre des Architectes souhaitée.

Pour candidater :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- une lettre de motivation.
- une note pédagogique relative à la spécificité de l'enseignement au regard du profil de poste (3 pages maximum).
- un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles d'architecte, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- une copie des diplômes
- une attestation d'activité principale depuis 3 ans au minimum hors enseignement (tout justificatifs utiles : kbis, avis d'imposition, bilan comptable...)
- une copie de la carte nationale d'identité
- une attestation sur l'honneur que le candidat signe indiquant qu'il n'a aucun lien avec un enseignant ou un administratif de l'école

Contact pour information sur le poste :

alexandre.chapuis@marseille.archi.fr

Envoi des candidatures :

recrutement@marseille.archi.fr

copie à direction@marseille.archi.fr

La date limite de réception des candidatures est fixée au 17 août 2025 à minuit. Les candidats sélectionnés seront convoqués pour un entretien la semaine du 18 août 2025. L'audition des candidats dont le dossier sera retenu se déroulera **le lundi 25 août 2025**.